|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |

 Genève, le 16 mai 2017

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:Tél.:Fax:Courriel: | **Circulaire TSB 15**+41 22 730 6805+41 22 730 5853tsbsg16@itu.int | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union;- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
|  |  | **Copie**:- Aux Président et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau desradiocommunications |
| Objet: | **Nouvelle activité conjointe de coordination (JCA) sur les aspects multimédias des cyberservices** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer qu'à sa réunion du mois de janvier 2017, la Commission d'études 16 de l'UIT-T est convenue de mettre en place l'activité conjointe de coordination sur les aspects multimédias des cyberservices, qui relève de la Commission d'études 16 et dont le mandat figure dans l'Annexe 1.

M. Mohannad El-Megharbel, de l'Autorité de régulation des télécommunications de l'Egypte ([NTRA](http://www.tra.gov.eg/en/industry)), a été nommé Président de cette JCA.

2 Le rôle de cette JCA est de suivre et de coordonner les sujets techniques relatifs aux aspects multimédias des cyberservices au sein de l'UIT aussi bien qu'à l'extérieur, en particulier en ce qui concerne les questions liées à la normalisation, en tenant compte des travaux d'autres organisations de normalisation, de forums et de consortiums pertinents.

3 La première réunion de la nouvelle JCA doit avoir lieu à Macao (Chine) le 19 octobre 2017, parallèlement à la réunion de la Commission d'études 16 de l'UIT-T, qui doit se tenir à Genève du 16 au 27 octobre 2017. Le projet d'ordre du jour de cette réunion figure à l'Annexe 2 de la présente circulaire.

4 Une page web a été créée pour la nouvelle JCA, et peut être consultée à l'adresse suivante: at <http://itu.int/en/ITU-T/jca/mmes>.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications

**Annexes**: 2

ANNEXE 1

(de la circulaire TSB 15)

**Mandat de l'activité conjointe de coordination (JCA)
sur les aspects multimédias des cyberservices**

# 1 Domaine d'application

Le rôle de l'activité conjointe de coordination sur les aspects multimédias des cyberservices est de suivre et de coordonner les travaux menés sur des sujets techniques relatifs aux cyberservices au sein de l'UIT aussi bien qu'à l'extérieur, en particulier en ce qui concerne les questions liées à la normalisation, en tenant compte des travaux d'autres organisations de normalisation, de forums et de consortiums pertinents.

*Cyberservices: Dans le cadre du mandat de la JCA sur les aspects multimédias des cyberservices, on entend par cyberservices l'utilisation combinée des technologies électroniques de l'information et de la communication (données multimédia numériques qui sont recueillies, traitées, transmises, stockées et extraites par des moyens électroniques) pour fournir un service dans une branche d'activité donnée, par exemple les soins de santé, l'éducation, l'administration, le commerce, les transports, les loisirs, etc. La distribution et la fourniture de cyberservices peuvent être assurées par une multitude de moyens permettant de transporter des informations multimédias, par exemple l'Internet, les réseaux câblés, les réseaux NGN, les réseaux RTCP, les IMT-2020, les réseaux futurs et les réseaux sans fil.*

Les dispositions du § 2.2 de la Recommandation UIT-T A.1 s'appliquent à la JCA.

# 2 Motifs

Avec la naissance du Web et de l'Internet, le multimédia touche presque tous les aspects de nos vies. En sa qualité de Commission d'études directrice pour les aspects multimédias des cyberservices, la Commission d'études 16 a étudié, à travers ses Questions, des domaines clés du multimédia tels que la cybersanté, l'accessibilité, les systèmes de transport intelligents (ITS), les facteurs humains, la TVIP et les systèmes de fourniture de contenu améliorée tels que l'expérience directe en immersion (ILE).

Tout cyberservice comportera nécessairement des éléments relevant du multimédia. Citons par exemple l'utilisation de la vidéo ultra-haute définition dans la télémédecine, le recours à la ludification dans l'éducation, à la surveillance vidéo dans la sécurité publique et à la vidéo sur téléphone intelligent pour mesurer le rythme cardiaque. Au fur et à mesure que la technologie et divers services se développent, de nombreux chevauchements pourront apparaître entre ces services.

En sa qualité de Commission d'études directrice pour les aspects multimédias des cyberservices, la Commission d'études 16 a reconnu qu'il était souhaitable que les différents groupes concernés coordonnent leurs travaux pour une efficacité accrue et pour l'évolution de la technologie.

# 3 Justification

– L'identification et la complexité des sujets d'actualité au sein de l'UIT-T, de l'UIT-R et de l'UIT-D constituent des questions importantes pour la JCA sur les aspects multimédias des cyberservices. Parmi ces sujets figurent notamment les technologies de radiodiffusion évoluées pour les systèmes de télévision large bande intégrés abordées dans le cadre du Groupe du Rapporteur intersectoriel de l'UIT sur les systèmes de radiodiffusion – large bande intégrés (IRG-IBB), l'accessibilité abordée dans le cadre de l'Activité conjointe de coordination sur l'accessibilité et les facteurs humains (JCA-AHF) ou du Groupe du Rapporteur intersectoriel de l'UIT sur l'accessibilité des supports audiovisuels (IRG-AVA), la cybersanté, la traduction de langages naturels et les services d'information au cours de catastrophes. La mise en place d'une plate-forme adaptée permettant de mieux répondre aux besoins en matière de coordination identifiés actuellement et à l'avenir est donc nécessaire.

# 4 Objectifs

– Identifier et coordonner les activités relatives aux aspects multimédias des cyberservices à travers l'ensemble des commissions d'études pertinentes de l'UIT-T (à savoir, à l'heure actuelle, les Commissions d'études 2, 9, 11, 12, 13, 15, 16, 17 et 20 de l'UIT-T), et assurer la liaison avec l'UIT-R et l'UIT-D;

– Collaborer avec d'autres plate-formes de coordination intersectorielle telles que la Collaboration CITS;

– Analyser les programmes de travail des commissions d'études de l'UIT-T, relatifs aux cyberservices, ainsi que ceux d'autres organisations de normalisation, forums et consortiums, pour les exploiter à des fins de coordination et pour fournir des renseignements sur ces travaux utiles aux commissions d'études pertinentes dans la planification de leurs travaux;

– Offrir un point de contact visible pour les activités sur les cyberservices menées au sein de l'UIT-T, rechercher la coopération d'organismes extérieurs travaillant dans le domaine des cyberservices et favoriser de véritables échanges réciproques avec ces organismes.

# 5 Participation

La participation à la JCA est ouverte aux représentants officiels de l'ensemble des commissions d'études de l'UIT-T et du GCNT, ainsi qu'aux membres du secrétariat des commissions d'études de l'UIT-T.

D'autres groupes de l'UIT et des organismes extérieurs pertinents, notamment des organisations de normalisation, pourront être invités à nommer un représentant au sein du groupe.

# 6 Méthodes de travail

La JCA travaillera essentiellement par correspondance mais peut également se réunir parallèlement à des réunions de la Commissions d'études 16 si nécessaire. De plus, des questions à traiter d'urgence peuvent être signalées à tout moment et la JCA peut lancer une convocation appropriée pour prendre les mesures nécessaires.

# 7 Tâches spécifiques

Dans le cadre du domaine d'application des aspects multimédias des cyberservices:

– Tenir à jour une liste de contacts concernant les cyberservices dans chaque groupe participant à la JCA;

– Coordonner les travaux menés avec les différents groupes de l'UIT-T dans le cadre d'activités relatives à la normalisation afin d'éviter toute répétition des tâches, en particulier en ce qui concerne tout élément du programme de travail nouveau ou révisé, et optimiser les travaux;

– Donner des conseils concernant la planification générale des séances didactiques et des séminaires ou ateliers (conformément à la Recommandation UIT-T A.31);

– Assurer la coordination des activités avec les organisations de normalisation et les forums pertinents;

– Appuyer l'élaboration coordonnée de spécifications et de manifestations relatives aux tests de conformité et d'interopérabilité.

# 8 Rapports d'activité

Au terme de chacune de ses réunions, la JCA soumettra un rapport à la Commission d'études 16, qui joue le rôle de Commission d'études directrice pour les aspects multimédias des cyberservices. Le GCNT pourra contrôler les activités de la JCA par le biais de ces rapports (voir § 2.2.8 de la Recommandation UIT-T A.1).

# 9 Durée

La Commission d'études directrice pour les aspects multimédias des cyberservices décidera de la dissolution de cette JCA (voir § 2.2.10 de la Recommandation UIT-T A.1).

ANNEXE 2

(de la circulaire TSB 15)

Projet d'ordre du jour de la première réunion de la JCA
sur les aspects multimédias des cyberservices
(Macao, Chine, 19 octobre 2017)

1) Ouverture, accueil et objectifs de la réunion

2) Approbation de l'ordre du jour

3) Documents

4) Examen du mandat

5) Examen des travaux en cours en matière de normalisation des aspects multimédias des cyberservices:

a) Commissions d'études de l'UIT-T

b) Autres organisations de normalisation, forums et consortiums

6) Questions nécessitant une coordination

7) Notes de liaison reçues

8) Liste des points de contact et des représentants des commissions d'études de l'UIT-T et d'autres organisations de normalisation et de forums

9) Notes de liaison envoyées

10) Mesures de suivi

11) Prochaine réunion

12) Divers

13) Clôture

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_